

L'ECO-SIRTOM

*Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne*

Journal intercommunal-1^{er} semestre 2010-N°12



Editorial :

EN BREF

P 1 : Edito.

P 2 : Où vont les déchets du SIRTOM.

P 3 : Du côté des emballages.

P 4 : Le recyclage du papier et des emballages.

P 5 : La filière D3E a de l'avenir.

P 6 : Animation autour des écoles : les
Tour Eiffel en emballages.

P 7 : Poursuite de la collecte sélective.

P 8 : Eco-quizz : faites un bilan!



**SIRTOM VALLEE DE LA
GROSNE**

TEL.: 03.85.59.26.98.

FAX : 03.85.59.33.18.

COURRIEL :

sirtom71@wanadoo.fr

SITE INTERNET : sirtomgrosne.fr

Selon sa propre dénomination, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a pour objet le ramassage et le traitement des ordures ménagères de notre secteur. Mais depuis plusieurs années, un tel syndicat ne peut se cantonner à ce simple objet. Progressivement au fil du temps, il a été nécessaire de mettre en place des actions visant à limiter le tonnage des ordures ménagères finissant soit en enfouissement, soit en incinération. Les premières actions étaient orientées vers le tri et la valorisation matière ou énergétique de la plus grande partie de nos déchets. Cela s'est traduit par l'installation de points d'apport volontaire dans les communes et la création de déchetteries pour mailler le plus convenablement possible nos 47 communes. Plus récemment, afin d'augmenter le tri, la distribution des poubelles jaunes et grises au plus proche de l'habitant a été mise en place. Cette opération prendra fin en 2011 avec l'équipement des communes de la communauté de communes de la Guiche.

Mais on ne peut se contenter de ces résultats en constants progrès et il nous faut aller encore plus loin. C'est la raison pour laquelle, le SIRTOM lance des réflexions sur la réduction des déchets à la source et sur le réemploi. Cela se traduit concrètement par un Programme de Prévention des Déchets pour lequel un emploi, largement aidé financièrement par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), vient d'être créé et par la mise en place, en relation avec des structures d'emplois sociaux, de ressourceries (réemploi des objets déposés en déchetteries). Toutefois, pour être efficaces, ces actions sont menées sur un territoire plus large que celui de notre syndicat. Ces actions préparent notre avenir et nous aurons inmanquablement l'occasion de mieux vous les présenter par la suite.

Responsable de la publication : M.MAYA

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression : Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) –

coût unitaire : 0,06 €

Le Président,

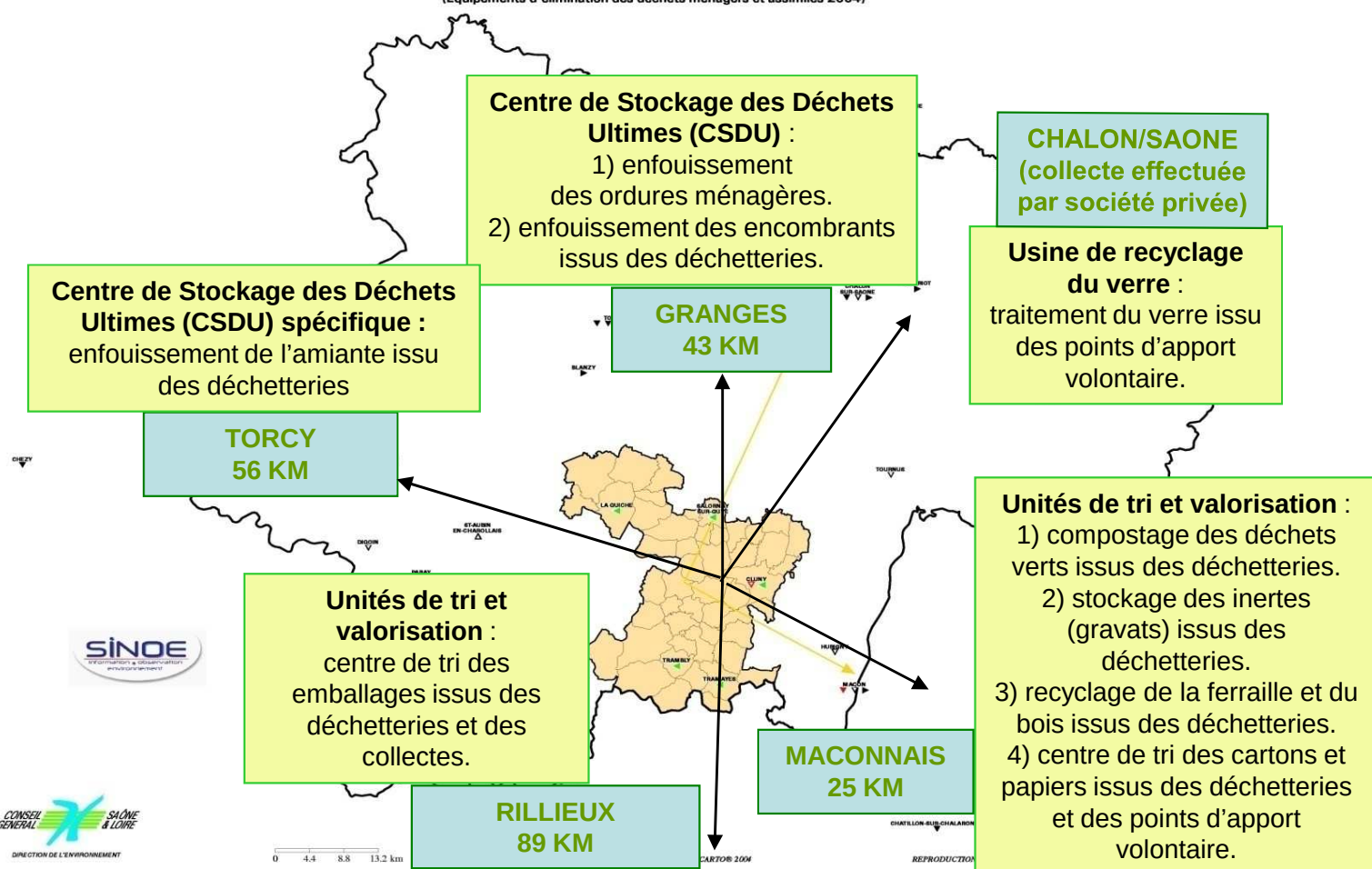
Michel MAYA





LE SIRTOM TRANSPORTE VOS DECHETS DANS DIFFERENTS CENTRES DE TRAITEMENT

SIRTOM de la Vallée de la Grosne
(Equipements d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2004)

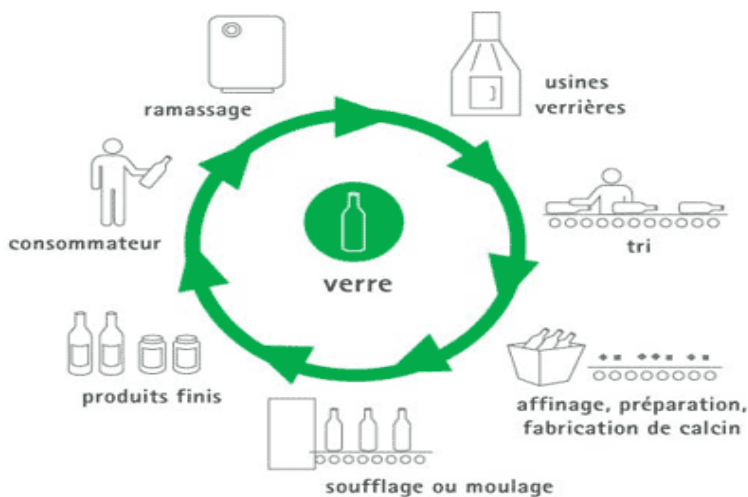


Depuis le 01 janvier 2010, le Sirtom de la Vallée de la Grosne a reconduit ses marchés pour trois ans. Les changements sont essentiellement pour les emballages (bouteilles plastiques, cartonnettes, boîtes de conserve..) qui partent au centre de tri de Rillieux à côté de Lyon et pour les papiers/journaux qui seront conditionnés au centre de tri de Mâcon.

Auparavant, ces déchets étaient pris en charge dans le centre de tri de Bourg en Bresse.

En 2009, plus de 200 000 km ont été parcourus pour la gestion des déchets sur le territoire du SIRTOM, soit 97000 litres de gasoil consommés.

Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..



LE VERRE EST 100% RECYCLABLE:

Voici le parcours du verre que nous mettons dans nos conteneurs verts. Le verre se recycle à l'infini et cela permet d'éviter d'utiliser des matières premières comme le sable.

Alors pourquoi trouve-t-on encore du verre dans les poubelles d'ordures ménagères et les conteneurs jaunes?



JE DEPOSE DANS LE CONTENEUR A VERRE



Du côté des emballages : le fonctionnement d'un centre de tri

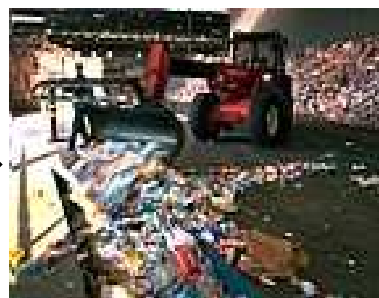


COLLECTE ET
TRANSPORT AU
CENTRE DE TRI

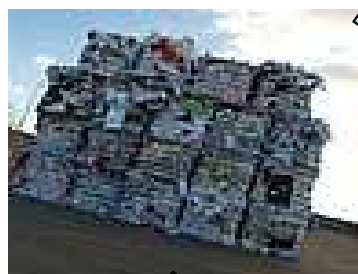
TRI DES EMBALLAGES



DECHARGEMENT DES
D'EMBALLAGES



ALIMENTATION
DE LA CHAÎNE
DE TRI



BALLE
COMPRIMÉE



EMBALLAGES
APRÈS
COMPRESSION



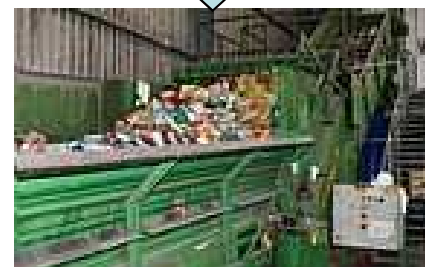
DECHARGEMENT
POUR LA PRESSE A
BALLE

EMBALLAGES TRIÉS
PAR MATIÈRES:
plastiques, briques,
cartonnettes
aluminium, acier
et cartonnettes



SEPARATION PAR
MATÉRIAU

EMBALLAGES
MONTÉS SUR
LA CHAÎNE



TRI SUR LA
CHAÎNE



**PREMIER TRAVAIL: enlever tout ce qui n'est
pas recyclable: le REFUS DE TRI**



PLAN DE PREVENTION : EVITONS LES DECHETS !

Si le tri est indispensable et en augmentation depuis la mise en place des bacs jaunes sur le territoire du SIRTOM (+12kg par personne entre 2005 et 2009), il n'est pas la seule solution pour réduire la production de déchets.

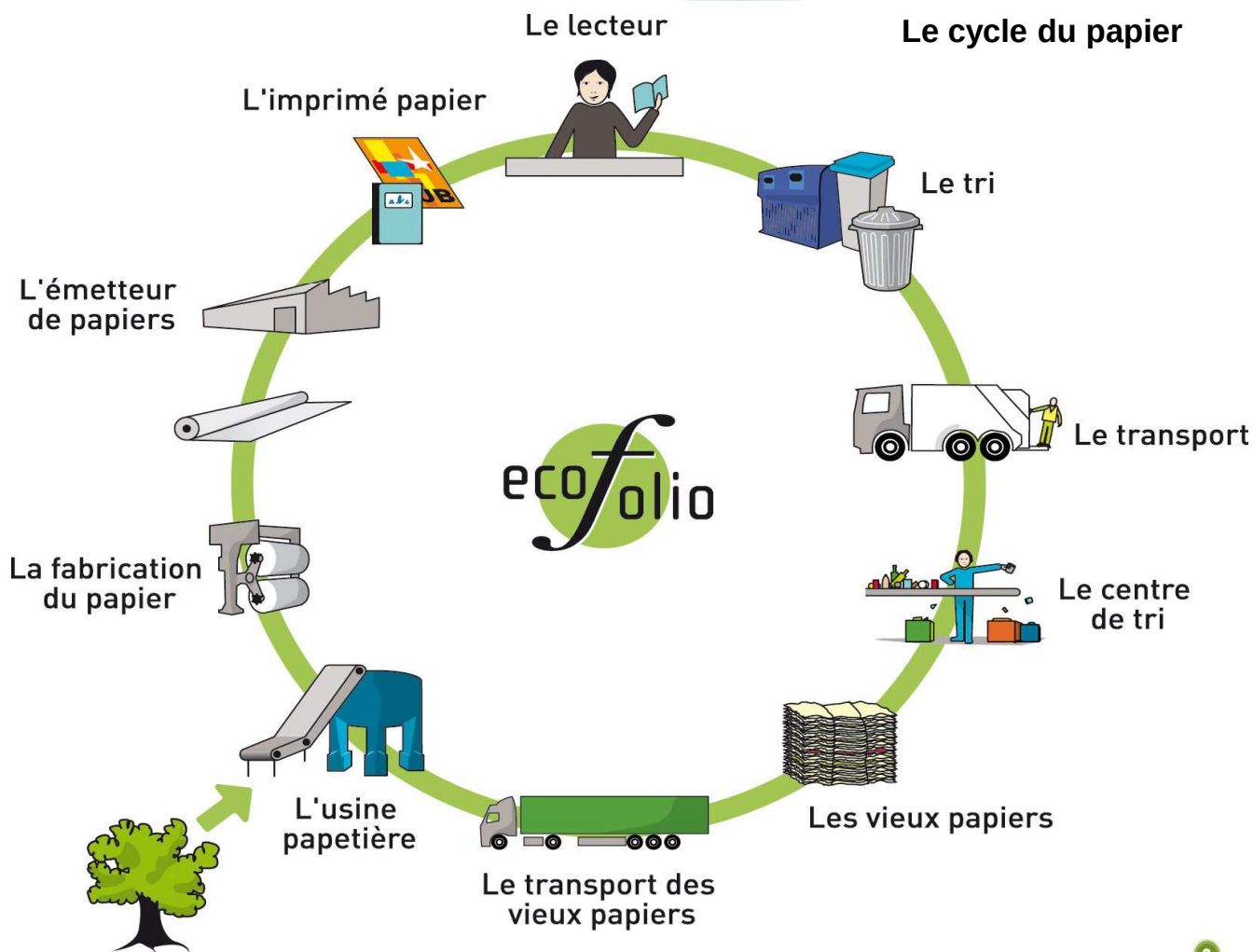
Comment éviter les déchets?

- Par la mise en place du réemploi dans le cadre d'ressourcerie qui permet de donner un appareil de qualité qui peut être réparable ou un meuble devenu inutile qui peut être restauré au lieu de finir à la déchetterie.
- Par l'évitement de l'achat des produits alimentaires suremballés, réduisant ainsi l'impact sur les matières premières, et baissant le volume des déchets.
- Par la valorisation de la filière des déchets des équipements électriques et électroniques (D3E) qui extrait déjà 11kg de déchets par habitant.
- Par la mise à disposition de composteurs individuels. L'objectif visé est de fournir à terme tous les foyers « équipables ».
- Par la diffusion des autocollants « STOP PUB » permettant de réduire la quantité de papiers.
- Par la sensibilisation des enfants dans les écoles primaires du SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE.

Autant de pistes que le SIRTOM met en place dans la réalisation d'un programme de prévention pour éviter la production de déchets !



LE RECYCLAGE DU PAPIER COMMENT CA MARCHE?



Cycle d'une production de papeterie

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les papiers à trier

Journaux,
magazines

Publicités,
prospectus

Catalogues,
annuaires

Courriers, lettres,
impressions

Les autres
papiers



L'éco-organisme des papiers

Votre geste de tri des papiers est essentiel

Seulement 30% des papiers sont recyclés. Ensemble, faisons mieux pour les recycler.

2

Alimentation

Les journaux, les magazines, etc. alimentent la chaîne de production de papier.

3

Pulpeur - épurateur

Les papiers sont mis en suspension dans l'eau. Les fibres se désolidarisent et forment une pâte. Elle est débarrassée des éléments indésirables (agrafes, plastiques, etc.).

4

Désencrage

La pâte à papier est lavée et prête à devenir une nouvelle feuille.

5

Machine à papier

La pâte est étalée et séchée de son eau.

6

Bobinage

La feuille est mise en bobine et envoyée aux imprimeurs.



BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES 2009

	En kg	En kg	En kg		En kg	
DECHETTERIE	PAM	ECRANS	FROID		NON FROID	
				NOMBRE		NOMBRE
Cluny	30140	17660	15680	318	27430	519
Tramayes	5930	4380	5100	97	9720	171
Trambly	12100	5730	5100	115	9720	186
Salornay sur Guye	4550	4050	4200	80	9530	141
La Guiche	2300	2210	2680	51	5620	68

Voici le bilan des déchets électriques et électroniques (D3E) que le Sirtom de la vallée de la Grosne a évacués sur ses cinq déchetteries pour l'année 2009 .

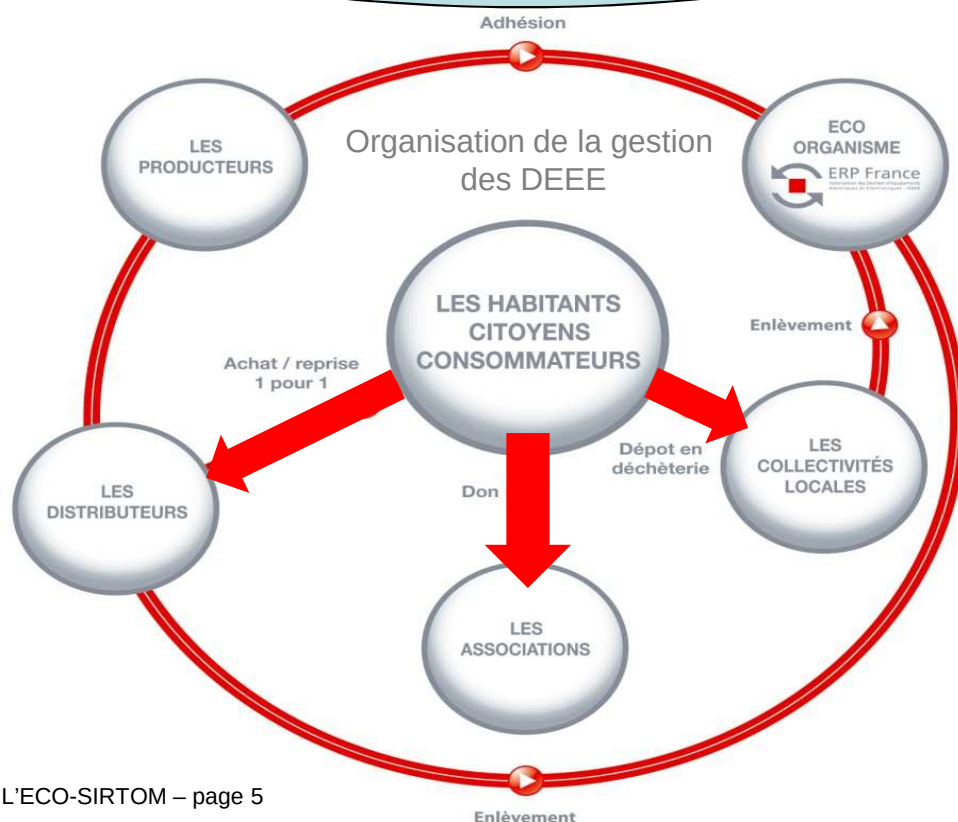
Ce bilan est en constante augmentation depuis sa mise en place. Nous vous rappelons que la directive européenne 2002/95/CE prévoit pour les distributeurs d'équipements électriques et électroniques l'obligation de reprendre un équipement usagé en échange de l'achat d'un équipement neuf identique.



PAM : petit équipement électrique et électronique

FROID : Frigo, congélateur..

NON FROID : Cuisinière, machine à laver





CONCOURS DES TOUR EIFFEL EN EMBALLAGES POUR LES ECOLES.

Le SIRTOM a proposé cette année aux écoles du territoire une activité pédagogique autour de la fabrication d'une Tour Eiffel en emballages pour fêter ses 120 ans.

Une bonne façon de sensibiliser les enfants sur le recyclage des emballages.

La Tour Eiffel devait comporter uniquement des emballages (bouteilles plastiques, briques, cartonnettes, aluminium et acier).

OBJECTIFS DE L'ANIMATION :

Exprimer la créativité des enfants d' une manière différente.
Eveiller la curiosité des enfants sur l'environnement.

FINALITE DE L'ANIMATION :

Concours ludique entre différentes classes qui permet aux élèves de s'exprimer différemment sur le sujet.



LES RESULTATS DU CONCOURS.

Trois classes (CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) de l'école des Récollets de Cluny ont participé à cette animation. Le jeudi 17 juin, le jury du SIRTOM composé d'élus, du directeur et de l'animateur du tri (qui a été la cheville ouvrière de l'opération) est allé rendre visite aux classes. Chacune a présenté son travail. Après une longue réflexion le jury a reconnu que toutes les classes méritaient d'être récompensées. Un goûter a été offert par le SIRTOM pour remercier les élèves de leur participation.



Les élèves participants

Les trois Tour Eiffel



Le jury exposant les résultats



Classe des CM1/CM2



Classe des CE2/CM1



Classe des CE2



RENFORCEMENT DE LA SECURITE EN DECHETTERIE DE CLUNY

Beaucoup de personnes se plaignaient de la benne « verre » à la déchetterie de Cluny : trop haute pour vider les paniers et caisses, dangereuse du fait des palettes bois installées à terre pour atteindre le niveau de la benne.

La meilleure solution adaptée à la déchetterie était l'achat d'une nacelle pour se trouver à la même hauteur que la benne verre.

Equipées de ses rampes des deux côté pour renforcer la sécurité, cette nacelle propose un bon intermédiaire pratique pour les utilisateurs.



POURSUITE DE LA COLLECTE SELECTIVE !!

TREIZE COMMUNES SUPPLEMENTAIRES FOURNIES EN CONTENEURS CETTE ANNEE.

A partir du mois de septembre 2010, le SIRTOM poursuit sa politique de tri sélectif en équipant cette année treize communes supplémentaires de conteneurs gris (pour les ordures ménagères) et jaunes (pour la collecte sélective).

Après un travail de terrain important, le SIRTOM a pu définir les besoins en conteneurs dans chaque commune. Ce travail a été complété par une rencontre avec chaque commune pour une présentation de l'opération, des propositions d'aménagements et un travail en commun pour les mises en place successives.

Les communes fournies en conteneurs cette année sont SAINT ANDRE LE DESERT, VITRY LES CLUNY, SAINT VINCENT DES PRES, PRESSY SOUS DONDIN, LA VINEUSE, DONZY LE NATIONAL, MASSY, MAZILLE, BERGESSERIN, BUFFIERES, CURTIL SOUS BUFFIERES, CHÂTEAU et SIVIGNON.

CONTENEUR JAUNE :



Bouteilles plastiques



Briques alimentaires



Boîtes métalliques/
aluminium/
aérosols



CONTENEUR GRIS :



Couches-culottes



Polystyrènes



Pots de crème en plastique



Pots de yaourts/
faisselles en plastique



Sac en plastique



Films plastiques/
blisters

barquettes de fleurs,
poche en plastique des « bag in box » .





Questions/Réponses: Faites un bilan !

1/ Fin 2008, combien la France compte-t-elle de trieurs?

- a) 37 millions b) 45 millions c) 59 millions

2/ 90% des produits qui nous entourent sont fabriqués à partir de matériaux recyclés.

- a) Vrai b) Faux

3/ Que signifie « le point vert », le logo rond formé de deux flèches inversées que l'on trouve sur les emballages?

- a) Produits recyclables b) Produit recyclé



c) L' entreprise qui fabrique le produit paye une contribution pour le traitement de cet emballage en fin de vie.

4/ Pour fabriquer un cadre de vélo en aluminium recyclé, il faut:



- a) 670 cannettes de soda b) 1000 cannettes de soda c) 2200 cannettes de soda

5/ En triant une tonne de verre, on économise:



- a) 500kg de sable b) 660kg de sable c) 1000 kg de sable

6/ En recyclant 1T de briques alimentaires, on économise:



- a) 500kg de bois b) 800kg de bois c) 2T de bois

7/ En recyclant 19 000 boîtes de conserves, on peut fabriquer:



- a) Une trottinette b) Une machine à laver c) Une voiture

8/ Avec des bouteilles en plastique, on peut fabriquer des pulls en laine polaire:

- a) Vrai b) Faux



9/ Parmi ces emballages, lesquels se recyclent?

- a) Les pots de yaourt b) Les bouteilles de jus de fruit
c) Les pots de crème d) Les pots de mayonnaise

Réponse : 1A, 2B (40%), 3C, 4A, 5B, 6B, 7C, 8A, 9B et D les pots de yaourts et crèmes sont trop légers!